



## Déclaration CSA du 13 mars 2024 de la CGT Éduc'action

La nouvelle ministre, Nicole Belloubet, a pris ses fonctions dans un climat plus que tendu et de nombreux dossiers l'attendent.

Les fortes mobilisations des 1<sup>er</sup> et 6 février ont traduit l'expression de personnels en colère et fatigués travaillant pour un service public à bout de souffle. Toutes les catégories de personnels étaient présentes pour dénoncer des conditions de travail toujours plus dégradées, avec en tête également la question salariale. S'ajoutent à cela des réformes ou dispositifs qui passent mal et qui ne répondent pas aux besoins de l'École émancipatrice que la CGT Éduc'action porte.

Sur le Choc des savoirs, nous nous sommes exprimés à plusieurs reprises sur la teneur idéologique notamment avec les groupes de niveau. Nous avons cru comprendre que, lors de la réunion de la semaine dernière, la notion de « niveau » disparaissait au profit de groupes et des temps en classe entière. C'est pourquoi nous avons du mal à comprendre la position du 1<sup>er</sup> ministre Gabriel Attal, sur un plateau de télé, insistant sur le maintien de groupes de niveau. Nul doute que ces propos vont semer la confusion dans l'esprit des collègues. Par ailleurs, d'autres mesures perdurent dans ce Choc des Savoirs comme la labellisation des manuels scolaires qui met à mal la liberté pédagogique ou les « prépa lycée ». Pour finir sur le Choc des savoirs, l'abandon de la notion de niveau, s'il est bien confirmé, resterait, quand même, un premier pas et c'est sans nul doute à mettre sur le compte des mobilisations. Nous attendrons, cependant, d'avoir les textes finaux et les circulaires sur la mise en œuvre et la CGT restera vigilante tout au long de cette mise en place. Pas question de faire subir aux personnels et aux élèves la mise en place d'une usine à gaz ni de financer les groupes en supprimant dédoublements, options ou projets spécifiques.

La CGT Éduc'action continue d'exiger, avec les personnels mobilisés, l'abandon de l'ensemble des mesures du choc des savoirs, y compris la nouvelle organisation du collège.

Concernant la réforme de la voie pro, le ministère a présenté, lors d'un GT spécifique, les contours pour l'accompagnement des enseignants ou enseignantes dont la filière serait supprimée. La présentation a reposé sur un Vademecum de 15 pages rappelant uniquement le cadre réglementaire des reconversions envisageables valables pour n'importe quel enseignant. Ni proposition spécifique à la situation des PLP dans le cadre de la réforme ni budget spécifique, ni cadrage national ne sont envisagés, une autonomie totale est laissée aux académies. Cette presque improvisation ne va pas calmer l'angoisse des personnels concernés pour qui voir disparaître la discipline que l'on a enseigné parfois pendant des années est un véritable crève cœur !

C'est dans ce contexte que Bercy a annoncé la couleur : la croissance étant plus faible que prévue, il faut que chaque ministère mette la main au porte-feuille et revoient leur budget à la baisse. C'est un coup dur pour les services publics qui pour la plupart fonctionnent avec des moyens déjà en deça de leur besoin. Le ministère de l'Éducation doit rendre 692 millions d'euros. Cette nouvelle sonne comme le signal d'un nouveau coup de rabot, à l'heure où notre secteur souffre d'un manque chronique de personnels, à l'heure où, exactement comme à l'hôpital public, les personnels se démènent au quotidien pour que la machine fonctionne au mieux. De plus, alors qu'on va demander aux personnels de se serrer la ceinture, maintenir le port de l'uniforme ou généraliser le SNU, sachant le coût engendré par ces deux dispositifs, est vécu comme une véritable provocation.

La journée de grève et de mobilisation dans la Fonction publique, le 19 mars, prévue de longue date tombe à pic, dans un tel contexte. La CGT Éducation appelle à participer massivement à cette journée et appelle les personnels à se réunir en assemblée générale pour mettre en débat la reconduction pour obtenir des moyens à la hauteur des besoins, une véritable revalorisation salariale indiciaire et l'abandon du choc des savoirs et de la réforme des LP. Elle soutiendra, par ailleurs, toutes les actions locales qui pourraient être organisées d'ici là comme c'est le cas dans le département de la Seine St Denis. Ce département, le plus pauvre de la métropole, concentre toutes les difficultés sociales et scolaires. Les moyens attribués pour les services publics dont l'Éducation sont très insuffisants et pour la CGT Éduc'action, la lutte des collègues pour un plan d'urgence pour le 93 est tout à fait légitime. C'est pourquoi nous renouvelons notre demande que l'intersyndicale du 93 soit reçue au ministère.

Concernant les départements pauvres, nous devons évoquer la situation dramatique de Mayotte, une situation qui est devenue intenable en ce moment pour les jeunes mahorais et leur famille ainsi que nos collègues. Une violence inouïe se développe sur l'île. Nous condamnons ces actes, bien sûr, mais il est du devoir de l'État de fournir à ce département tous les moyens nécessaires afin que la population puisse vivre dignement et sereinement. Prôner la fin du droit du sol pour répondre au désarroi de la population relève plus d'une posture autoritaire du gouvernement que d'une véritable réponse opérante et structurante pour la société mahoraise. À Mayotte comme partout ailleurs, il nous faut plus de services publics afin de renouer et retisser du lien entre toutes et tous.

Lors de son discours de politique générale, le 30 janvier dernier, le premier ministre Gabriel Attal a mis en avant des priorités telles que la protection de l'enfance, le harcèlement, la santé mentale des élèves, des missions qui sont celles de tous les personnels médicaux et sociaux : assistants sociaux, infirmiers, médecins et PsyEN. Et pourtant pas un mot sur ces personnels hormis les infirmières scolaires. Gabriel Attal a précisé qu'il souhaitait « recruter davantage d'infirmiers scolaires et mieux reconnaître leur engagement ». De combien de postes parle-t-il pour les infirmiers ? Et qu'en est-il d'un recrutement pour les autres corps ? De quelles revalorisations parle-t-il ? Il faut davantage de perspectives pour tous les personnels de santé et sociaux qui, au quotidien, tentent d'effectuer leur travail dans des conditions qui ne cessent de se dégrader. Lors du CSA d'aujourd'hui, il sera question de revalorisation pour les infirmiers et infirmières, nous en reparlerons lors de l'étude ces textes. En revanche, il est temps de faire de même pour les personnels de services sociaux La CGT Éduc'action participera avec les autres organisations syndicales au groupe de travail au ministère le 25 mars prochain qui portera sur une "revalorisation des personnels de la filière sociale". La CGT Éduc'action attend des réponses fortes. En effet, depuis le 30 janvier, les assistants et conseillers techniques de service social expriment leur colère, s'organisent, se regroupent et se mobilisent nationalement pour une reconnaissance de leur métier, de meilleures conditions de travail et une véritable revalorisation salariale. La CGT Éduc'action soutient toutes les mobilisations locales décidées par les personnels et les appelle à participer massivement à la grève et aux manifestations du 19 mars et à toutes les actions par la suite.

Pour terminer sur une note positive, nous nous félicitons du succès des manifestations lors de la journée du 8 mars avec beaucoup de jeunes venu.es massivement, preuve que le combat pour l'égalité entre les hommes et les femmes n'est pas un combat d'arrière-garde. Cette journée s'est déroulée quelques jours après le vote au Parlement pour l'inscription dans la Constitution du droit à l'IVG. C'est sans conteste une victoire pour la cause des femmes : une page se tourne mais une autre s'ouvre : il faut garantir aussi la possibilité de faire vivre cette liberté dans la pratique en donnant des moyens suffisants pour les hôpitaux et ce sur tout le territoire.